

Mairie de Beynac
29 rue de la Croix des Combes
87700 BEYNAC

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/21 EN DATE DU 15/04/2025

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 15 avril 2026, à 18h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 9 avril 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Représentés 01

Votants 15

Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 00

Abstention 00

Présents :

15 Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,

14 Sandrine JOUVE, Jean-Louis CONSTANT, Catherine

01 EBURDERIE, Jean-Pierre BERGER, Jocelyne

15 PIMPIN, Annick MACAIRE, David DU BOUCHERON,

15 Patricia ARENA, Fabienne CHARON, Lorine GORSE

15 Léo BUISSON, Antoine DURAND

00

00 **Excusé(é) :** Ludovic DUHAIN donne pouvoir à Marie-Claude BEYRAND

Madame Sandrine JOUVE a été désignée secrétaire de séance.

AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que depuis 2025 il amorti les frais d'études d'aménagement du centre bourg à hauteur de 1 181.16 € par an. Montant de la valeur brute à amortir 5 905.81€. Une délibération aurait dû être prise en 2025 pour amortir sur une durée de 5 ans.

Afin de respecter la législation en vigueur, le Conseil Municipal après en avoir délibéré

DECIDE

d'amortir sur 5 ans les frais d'études (non suivis de travaux) compte 28031.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

La secrétaire de séance
Sandrine JOUVE



La Maire
Marie-Claude BEYRAND

